

et à prendre des arrangements, en tel cas, pour faire transporter à cette école et on ramener en voiture les élèves éloignés.

Cette disposition de notre code scolaire n'a guère été mise en pratique et j'ose même affirmer qu'elle reste à l'état de lettre morte dans presque toutes nos municipalités.

Si on devait en juger d'après ce qui se passe en d'autres pays, elle pourrait pourtant rendre de grands services, du moins dans les endroits où elle ne rencontrerait pas d'obstacles insurmontables.

Ce système a été l'objet d'une expérimentation assez intéressante dans l'Etat de l'Iowa.

Dans plusieurs comtés de cet Etat, on semble avoir trouvé le moyen de rendre l'enseignement plus efficace et plus économique en faisant disparaître une bonne partie des maisons d'écoles, éparpillées dans la campagne, et en prenant des mesures pour amener les enfants à des écoles centrales.

Le rapport officiel, que j'ai devant moi, constate qu'il est moins dispendieux de construire et de maintenir dans des conditions hygiéniques un logement scolaire à fortes dimensions que plusieurs maisons d'école de grandeur ordinaire.

D'un autre côté, la centralisation de l'enseignement permet de s'assurer les services de professeurs plus compétents et de mieux les rétribuer.

On cite un canton où le transport de tous les élèves éloignés n'a coûté en tout que \$35.00 par mois et on prouve qu'une épargne presque double de ce montant fut réalisée seulement par la réduction du nombre des instituteurs ou institutrices.

Certaines écoles centrales ont pris les proportions de véritables édifices, munis de toutes les améliorations modernes et offrant tout le confort désirable aux enfants.

L'un de ces palais scolaires fut érigé au coût de \$17.000 et est fréquenté par 1000 élèves en moyenne.

Je suis informé que dans l'une de nos paroisses canadiennes, où l'on a la bonne fortune de posséder des religieuses pour enseigner, on se propose de tenter un essai de centralisation dans le sens permis par l'article 118 du code scolaire.

C'est un essai digne d'encouragement et dont les résultats ne manqueront pas d'être suivis avec intérêt par les amis de l'instruction publique (1).

(1) *Le Pionnier*.